



Service administratif : Polyvalence et proximité

DOSSIER PAGE 8

ÉDITO

Des projets
qui se concrétisent Pages 4-5

EN COMMUN

Création d'une réserve
communale Pages 16-17

ASSOCIATIONS

Leurs actualités
Pages 19 à 23

merci !

à Maïté, Aurélie, Maryline, Caroline, Nathalie, Mariannick, Patricia et Claire, agents du service administratif pour leur participation à cette nouvelle Une du Point Commun !
et à Marcel, Jocelyne et Daniel, habitants, que vous retrouverez dans ce dossier.

On reste en contact ...

ACCUEIL MAIRIE

ouvert du

lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h,

le vendredi de 8h à 15h en continu

STANDARD TÉLÉPHONIQUE

04 75 58 70 03, ouvert du

lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h,

le vendredi de 8h à 15h en continu

NUMÉRO D'ASTREINTE DES ÉLUS

06 69 32 92 42 pour joindre un élu en cas d'urgence pour des problèmes relevant de la municipalité en dehors des heures d'ouverture

SITE INTERNET

www.saint-marcel-les-valence.fr

COURRIEL

contact.mairie@saint-marcel-les-valence.fr

f @mairie smlv

Directeur de la publication Jean-Michel Valla -

Responsable de la publication Aurélie Alléon -

Rédaction Aurélie Alléon, Emmanuel Aubert, Jean-Michel

Castagné, Laurent Crétin, Claire Huitel, Pierre Rampin et les associations -

Mise en page Claire Huitel - Maquette originale Aurélie

Alléon - Photo de couverture Patrick Zani -

Crédits photos Michel Guilhou, Pierre Deval,

Claire Huitel, Patrick Zani et DR -

Illustrations etpourquoipasalune, arty monkey -

Distribution Guillaume Bombun -

Imprimeur Original à Saint-Marcel-lès-Valence -

Tirage 3 100 exemplaires -

Dépôt légal à parution ISSN 2491-0589 -

🌿 Dans une démarche environnementale, ce journal a été imprimé sur du papier PEFC 100 % recyclé.

Actu'

VOS RENDEZ-VOUS

3

Édito

DES PROJETS QUI SE CONCRÉTISENT !

4-5

Juste à point

LES DERNIÈRES INFOS

6-7

Dossier

SERVICE ADMINISTRATIF :

POLYVALENCE ET PROXIMITÉ



8-15

En commun

CRÉATION D'UNE RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ ET SOLIDARITÉ



16-17

Actu'

EN CAS D'URGENCE

18

Tribunes

VOS ÉLUS S'EXPRIMENT

19

Associations

LEURS ACTUALITÉS

19-23

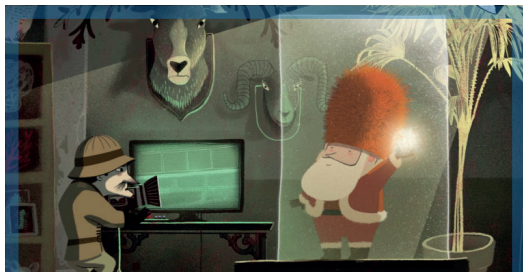
Évènement

INVITATION À LA CÉRÉMONIE DES VŒUX

24

Vos rendez-vous !

DE LA PROGRAMMATION CULTURELLE OU PORTÉS PAR LA VILLE



9 janvier :

19h - Espace Culturel Liberté
 Au pays de l'aurore boréale
 et Opération Père Noël (folimage)
 Films d'animation à partir de 3 ans

10 janvier :

15h - Médiathèque L'Oiseau lire
 L'heure de l'oiseau conteur (6-8 ans)

14 janvier :

18h - Théâtre de Surel
 Scènes ouvertes : Lupidoudam



16 janvier :

19h - Espace Culturel Liberté
 Cérémonie des vœux
 Entrée libre

19 janvier :

18h - Médiathèque L'Oiseau lire
 La Nuit de la lecture : thème le corps
 Entrée libre

26 janvier :

10h30 - Médiathèque L'Oiseau lire
 Le coup de cœur des lecteurs

26, 27 et 28 janvier :

20h30 vendredi et samedi
 15h dimanche
 Espace Culturel Liberté
 Concert-spectacle des membres honoraires

4 février

15h - Espace Culturel Liberté
 Bienvenue à l'HP

7 février :

10h30 - Médiathèque L'Oiseau lire
 Le temps d'une histoire (3-5 ans)

11 février :

17h - Théâtre de Surel
 Scènes ouvertes : Mr Gone

13 février :

20h - Espace Culturel Liberté
 Tarag !

21 février :

14h - Médiathèque L'Oiseau lire
 Journée jeux de société (tout public)

9 mars :

20h30 - Théâtre de Surel
 Ensemble Méditerran

10 mars :

18h - Théâtre de Surel
 Scènes ouvertes : No Deal



15 au 17 mars :

Espace Culturel Liberté
 Les 10 ans des Rencontres de l'Humour
 3 spectacles

Visualisez
 la saison culturelle >>



Des projets qui se concrétisent !



Saint-Marcelloises, Saint-Marcellois,

Nous poursuivons nos missions d'accompagnement dans vos démarches relevant de nos compétences. Nous avons eu l'honneur de célébrer 26 mariages, 16 PACS et 9 baptêmes républicains en 2023. Ce sont toujours des moments très émouvants. Nous avons également finalisé la réouverture d'un service public essentiel, celui des titres d'identité, qui sera opérationnel en cette rentrée 2024. Vous découvrirez d'ailleurs, dans ce Point Commun, tout un dossier sur les différentes missions du service administratif qui vous accompagne dans vos démarches. Le nouveau site Internet sera bientôt terminé pour faciliter les démarches et les contacts en ligne ou encore vous permettre de consulter les documents relevant de l'affichage légal à tout moment (aussi accessibles grâce au nouvel écran tactile situé dans le hall de la mairie). Nous travaillons aussi à réduire la fracture numérique en permettant à ceux qui ne sont pas à l'aise avec l'informatique d'être aidés. Nous avons, à ce sujet, noué un partenariat avec la MJC et nous espérons l'élargir à d'autres structures à l'avenir.

Dossier important du début de mandat, le nouveau Plan local d'urbanisme est entré en vigueur en juin. Il permet et permettra, pour les dix ans à venir, d'accueillir de nouveaux logements en centre-ville, aux Petits-Eynards puis, dans un second temps, à Thodore. Nouveauté 2023, le dispositif Ulis, permettant plus d'inclusion à l'école par l'accueil d'enfants

en situation de handicap, a ouvert, à la rentrée de septembre, à André Blanc. Nous en sommes très heureux puisque chaque enfant doit pouvoir s'épanouir à l'école.

Saint-Marcel s'anime toujours avec, chaque année, près de 50 rendez-vous culturels proposés par la Ville ou les associations, plus d'une trentaine d'animations à la médiathèque L'Oiseau lire. Des temps forts sur la commune comme Saint-Marcel en fête, où vous étiez encore très nombreux, la foire gourmande éco-responsable Croquons Nature, pour laquelle nous continuons notre partenariat, ou encore les nombreuses animations de Noël du samedi matin. C'est aussi la mise en place d'une séance de Ciné d'automne et la poursuite du Ciné en plein air au mois de juin.

Côté équipements publics, le verdissement de l'esplanade de l'Espace Culturel Liberté est bientôt achevé à l'heure où j'écris ces lignes, ainsi que le rafraîchissement du bâtiment. Non loin de là, les jardins partagés sont cultivés depuis mai. Les travaux de rénovation et d'embellissement ont concerné, comme chaque année, les groupes scolaires, les équipements sportifs et associatifs. En 2023, d'importants



tantes opérations concernant la mise en place d'un éclairage LED plus écologique ont été entreprises pour réduire notre consommation d'énergie et se poursuivront sur 2024.

C'est toujours un soutien appuyé aux associations saint-marcelloises avec des subventions maintenues et ce malgré les contraintes qui pèsent sur le budget communal. Et la mise en place d'un nouvel évènement : la soirée de récompenses des bénévoles et sportifs méritants, renouvelée cette année. Un temps fort mérité au vu de leur implication si importante dans la vie de notre commune.

MISE EN SERVICE DU DOJO EN 2024

2024 verra un beau projet se concrétiser avec l'achèvement du nouveau dojo, dont les travaux ont débuté en octobre, sur le complexe sportif de la Halle des sports. Le projet d'un nouveau centre technique municipal avancera aussi avec le dépôt du permis de construire et le début des travaux. Ce CTM réunira l'ensemble des bâtiments techniques en un seul lieu, à l'entrée nord de la commune, et répond à deux objectifs : adapter cet outil de travail aux besoins et libérer de l'espace en centre-ville pour accueillir des logements collectifs.

Autre dossier important pour début 2024 : la mise en place de la collecte en apport volontaire sur la commune, opérée par Valence Romans Agglo. Nous accompagnons et accompagnerons ce changement pour en limiter les nuisances au maximum. Les schémas d'implantation à l'étude sont déjà consultables depuis fin octobre sur le site Internet (avec ajout d'une carte interactive) et dans le hall de la mairie.

Enfin, côté animations, les grands rendez-vous seront maintenus et nous relancerons, après un début de mandat perturbé notamment par la crise Covid, l'accueil des nouveaux arrivants, avec les enfants, par une manifestation le 9 mars. J'invite d'ailleurs tous ceux qui ont rejoint Saint-Marcel depuis 2020 à s'inscrire en mairie.

>> Malgré des contextes national et international assez difficiles, nous vous souhaitons, avec l'ensemble du Conseil municipal et des agents communaux, de passer de belles fêtes de fin d'année, entouré de vos proches.

Et nous espérons vous retrouver nombreuses et nombreux, à la cérémonie des vœux, mardi 16 janvier 2024 à 19h à l'Espace Culturel Liberté, pour un premier moment d'échange.

Jean-Michel Valla
Maire de Saint-Marcel-lès-Valence

Juste à point

Dernières brèves



Des dictionnaires remis aux CM2

Jean-Michel Valla, Maire, et Marie Montmagnon, Première Adjointe à l'éducation et à la jeunesse, ont remis aux écoliers saint-marcellois de CM2 un dictionnaire pour qu'ils puissent apprendre à l'utiliser avec leurs enseignants durant cette année charnière. Ce fut l'occasion de beaux moments d'échange !

Don du sang :
Judi 29 février de 16h à 19h
à la Salle des Fêtes
de la mairie



Service périscolaire : suppression de l'ancienne adresse électronique

Au 1^{er} janvier, l'ancienne adresse électronique de contact du service périscolaire, cantine-garderie.smlv@gmail.com sera supprimée pour rendre plus fluide le traitement des demandes des parents.

>> Veuillez contacter le service grâce à l'adresse électronique suivante : periscolaire@saint-marcel-les-valence.fr

J'ai UNE IDÉE
POUR SAINT-MARCEL !



Le budget participatif, ce sont 30 000 euros aux mains des habitants pour un ou plusieurs projets d'investissement (comme les pergolas au parc de la MJC, une cour plus verte à l'école André Blanc, des plantations d'arbres...).

C'est vous, et ce dès 6 ans, qui :

- proposez les projets
- votez pour vos préférés.

Pour proposer un projet, rendez-vous sur le site Internet ou en mairie.

Vous pouvez déposer vos idées jusqu'au 01 mars.

Rénovation énergétique : se faire accompagner

RÉNOVATION TOTALE, PAR ÉTAPES...

N'hésitez pas à contacter Rénov Habitat Durable (antenne locale de France-Rénov) par un premier contact téléphonique au 04 75 02 00 90, afin d'élaborer votre projet, qu'il porte sur une rénovation totale ou par étapes. Vous pourrez ainsi prendre un rendez-vous avec un conseiller avec qui vous établirez les grandes lignes du projet, en vue de son optimisation sur les aspects techniques et financiers. **Ce conseil est indépendant et gratuit.** Un accompagnement peut ensuite vous être proposé. Des membres de la commission environnement ont visité une maison des années 1960-1970 qui a bénéficié d'une rénovation complète et ont pu discuter avec les intervenants. Vous pourrez constater le bénéfice de cette opération en vous rendant sur le site Internet de la mairie au lien suivant : www.mairiesmlv.org/renovation-reussie



C'est nouveau :
soirée « Poule au pot »
par le Comité des Fêtes
Samedi 27 janvier à 19h30
à la Salle des Fêtes.
+ d'infos : 07 87 95 90 53

Ordures ménagères : des travaux qui débutent

**FIN DE LA COLLECTE EN PORTE-À-PORTE
AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE**

Valence Romans Agglo, autorité compétente pour l'ensemble du territoire pour la gestion des déchets, va déployer la **collecte dite en apport volontaire au cours du premier trimestre 2024**. A l'heure où cette information est rédigée, la date à laquelle sera opéré ce changement de mode de collecte (et l'abandon du porte-à-porte) n'est pas connue.

Depuis la réunion publique du 24 octobre, l'équipe municipale a avancé sur les **projets d'acquisitions foncières sur le domaine privé** visant à un maillage optimisé. Ces lieux fléchés sont toujours à l'étude. Quelques ajustements ont été faits sur certains points d'apport volontaire, selon les recommandations de la commission extra-municipale de sécurité. Concernant le domaine public, **les premiers travaux d'installation des conteneurs (ordures ménagères, tri et verre) sont prévus en décembre**.

Saint-Marcellois ou Saint-Marcelois ?

Contrairement au nom d'une commune qui répond à des contraintes réglementaires, le gentilé, lui, s'inscrit dans une démarche relevant de la coutume, de l'habitude... C'est pourquoi certaines communes, après des années, décident de changer de gentilé pour valoriser leur tourisme local par exemple.

Après quelques recherches, le gentilé de notre commune, orthographié avec deux « L » est le plus courant. Aussi, à l'oral, on prononce « è » ou « é » et non « e ». Cette règle est la même que pour le verbe « appeler » : le « L » est doublé lorsque le « e » devient « è » à l'oral et non à l'écrit comme dans « j'appelle ». Nous avons également contacté le site habitants.fr, qui recense le nom des habitants des plus de 35 000 communes françaises pour entériner cette orthographe. D'ailleurs, les gentilés sont presque aussi nombreux que le nombre de communes qui partagent le toponyme Saint-Marcel. Certains sont des « San-Marciaux », « Marcellinois », « Marcellais »...



Festival d'un jour : 30 ans ça se fête

UN PROGRAMME RICHE EN COULEURS !

La grande fête du cinéma d'animation propose, du 18 au 23 mars, plus d'une centaine de séances dans neuf communes de Drôme et d'Ardèche. La thématique de l'utopie guidera les festivités de la 30^e édition. Quel programme à Saint-Marcel-lès-Valence ? **Mardi 19 mars, à l'Espace Culturel Liberté, se tiendra des projections de courts-métrages pour les écoles ainsi qu'une projection pour toute la famille à 18h45 !** Nouveauté : le festival lance un grand concours de dessin sur le thème « Inven-tions notre lieu de vie idéal » pour alimenter le Marathon sur tablette numérique qui proposera à six réalisateurs, durant la semaine du festival, de réaliser une séquence animée à partir de six dessins sélectionnés. **Votre utopie prendra alors peut-être vie en animation ?** Pour participer au concours et pour tous renseignements concernant le festival, rendez-vous sur www.lequipee.com !

Nouveaux arrivants :
une cérémonie familiale sera organisée
le 9 mars pour accueillir
les nouveaux arrivants depuis 2020.
En effet, la situation sanitaire
n'avait pas permis de l'organiser avant.
N'hésitez pas à vous inscrire en mairie !

saint-
marcel-
lès-
valence



En haut >> Patricia renseigne
Marcel à l'accueil de la mairie.

En bas >> Soir de spectacle
à l'Espace Culturel Liberté
où Nathalie, accompagnée
de Jocelyne (membre de Volubilis)
tiennent la billetterie.



Service administratif : polyvalence et proximité

Par Emmanuel Aubert,

Directeur général des services depuis 13 ans

Au gré des Point Commun, nous vous avons présenté les différents services municipaux qui œuvrent au quotidien pour les Saint-Marcellois. Vous avez ainsi pu découvrir le service périscolaire (novembre 2021), la police municipale (septembre 2022) ou encore les services techniques (mars 2023). Place au service administratif.

UN SERVICE À TAILLE HUMAINE...

13 agents polyvalents et presque autant de services autonomes avec une mission principale : satisfaire les besoins quotidiens des habitants, associations, commerçants... et les orienter au mieux.

Pour cela, les agents communaux s'attachent à accompagner, avec une écoute bienveillante et personnalisée, chaque citoyen dans ses démarches et à répondre à leurs questions administratives ou relatives à leur quotidien.

... QUI S'ADAPTE À CHACUN !

Les services administratifs s'adaptent à tous les administrés. Un exemple : nous proposons de plus en plus de démarches en ligne tout en maintenant la possibilité d'effectuer - ces mêmes démarches - en mairie, accompagné par un agent. Cela traduit une volonté politique forte de la part des élus : renforcer l'accès aux démarches. En ce sens, la Ville s'est aussi portée volontaire au printemps pour ouvrir un service délivrant les cartes d'identité et passeports (le 8 janvier).

UNE DUALITÉ DES MISSIONS

La particularité de nos services administratifs réside dans leur dualité de fonctions et de missions. Une partie des agents est responsable de l'accueil et de l'accompagnement des personnes et une autre vient en aide aux autres services municipaux, aux partenaires externes et aux associations, ce sont les services supports. Ce dossier est donc l'occasion, pour nous, de vous présenter l'étendue des missions et démarches accessibles en mairie, compétences des services administratifs.



service administratif :
partenaire d'interaction



13 agents

composent le service administratif de la Ville. Certains d'entre eux gèrent plusieurs missions ou services. Tour d'horizon.

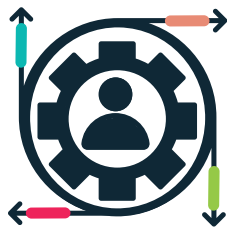


Accueil et état civil

4 agents

Élu référent : Jean-Michel Valla (Maire)

Quatre agents participent, en alternance, à l'accueil des habitants - qu'il soit physique ou téléphonique - et à la gestion du courrier. Les agents d'accueil sont polyvalents puisqu'ils assurent des missions d'état civil, les inscriptions scolaires... Deux agents viennent d'ailleurs d'être recrutés (novembre) pour assurer l'ouverture du service des titres d'identité.



Direction générale

1 agent

Élu référent : Jean-Michel Valla (Maire)

Le directeur général des services pilote le projet partagé entre les parties prenantes de l'action publique (élus, agents et partenaires).



Finances / RH

2 agents

Élu référent : Jean-Michel Valla (Maire)

Deux agents ont en charge l'exécution financière des dépenses et recettes de la Ville. Ils assurent aussi une partie de la gestion des ressources humaines.



Communication

1 agent

Élue référente : Aurélie Alléon
(Adjointe à la communication et au digital)

Un agent s'occupe de la communication de la Ville et de différents outils (site Internet, réseaux sociaux, développement des démarches en ligne...) et de la création de ce journal municipal.

Location de salles

1 agent (service mutualisé)

Élu référent : **Éric Simonet (Adjoint au patrimoine)**

Un agent assure la partie administrative de ce service dont les missions relèvent aussi des services techniques.

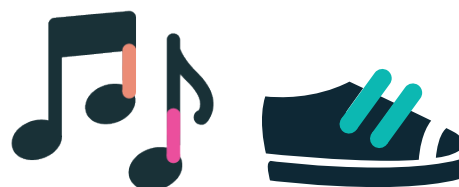


Périscolaire

1 agent à la gestion administrative

Élue référente : **Marie Montmagnon (Première Adjointe à l'éducation et à la jeunesse)**

L'agent responsable du service périscolaire est présent en mairie pour traiter les demandes concernant les activités périscolaires (cantine et garderie).

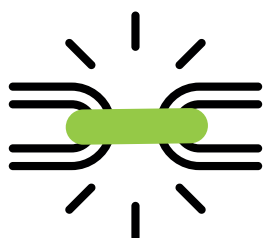


Culture, vie associative et sportive

1 agent (service mutualisé)

Élus référents : **Patrick Zani (Adjoint à la Culture), Schéhrazade Bensadi (Adjointe à la vie associative), Paul Despesse (Conseiller délégué aux sports)**

Un agent collabore aux missions relatives à la vie culturelle et associative de la Ville.



Action sociale

1 agent

Élue référente : **Joëlle Pleinet (Adjointe à la vie sociale)**

Un agent assure la gestion administrative des actions menées par le Centre communal d'action sociale. Cet agent est également sollicité pour des missions de ressources humaines.



Secrétariat du Maire

1 agent (service mutualisé)

Élu référent : **Jean-Michel Valla (Maire)**

Un agent centralise les demandes adressées au Maire par les Saint-Marcellois et les partenaires institutionnels.

>> Les missions des services supports

Moins au contact des habitants que les services d'accueil et de démarches, les services dits « supports » sont des appuis à l'action communale et contribuent à un service public de qualité.

Direction générale

Le directeur général des services de Saint-Marcel-lès-Valence **pilote et coordonne l'organisation communale**. Il participe à la définition des orientations stratégiques avec les élus, à l'organisation du Conseil municipal et des commissions diverses... **Il élabore aussi le budget**, fait le lien avec les partenaires institutionnels (Préfecture, Trésor Public...).

Côté réglementaire, c'est à lui que reviennent l'exécution des délibérations du Conseil municipal, la rédaction d'arrêtés d'ordre général, de décisions du Maire, des contrats, des baux... Enfin, c'est aussi le directeur des équipes et, en cela, **il impulse les politiques managériales** en lien avec le service des ressources humaines, en veillant à la bonne marche de l'ensemble des services pour une action publique de qualité.

Finances et ressources humaines

C'est un service mutualisé dans notre commune. Côté finances, les agents suivent l'exécution des budgets et des décisions financières. **Ils assurent le paiement des factures de la collectivité et procèdent à l'encaissement des recettes**. Il ont également en charge le suivi administratif et financier des marchés publics que la commune a contractualisés.

Côté ressources humaines, il s'agit d'un accompagnement des agents municipaux dans leur carrière, de l'élaboration de leur paie, de leurs démarches sociales et médicales en lien avec les organismes institutionnels, sociaux et médicaux. Ils travaillent aussi, avec les élus, dans la **gestion collective et prévisionnelle des effectifs** communaux.

Communication

Le service communication assure des missions **d'information auprès des habitants** par la rédaction des journaux municipaux, la gestion et l'animation du site Internet et des réseaux sociaux, du panneau électronique... Il organise ou participe à l'organisation de différents événements comme les vœux aux habitants ou Saint-Marcel en fête.

En lien avec la direction générale, il anime également la communication interne, auprès des agents et des élus, et **il apporte son expertise et son aide aux associations saint-marcelloises** dans leurs campagnes de communication.

Enfin, il est **en contact direct avec la presse locale** et assure la transmission de communiqués et autres informations relatives à la vie municipale.

Une des missions des services supports est le développement des démarches en ligne comme l'affichage légal accessible 24h/24 sur le site Internet, la prise de rendez-vous en ligne...

>> Les missions d'accueil et d'accompagnement

Mariage, baptême républicain, permis de construire... sont autant de démarches que vous pouvez effectuer auprès des agents du service administratif.



Caroline utilise avec Daniel, Saint-Marcellois, l'écran tactile, situé dans le hall de la mairie, qui permet de visualiser, entre autre, les autorisations d'urbanisme.

Accueil et standard

L'accueil de la mairie s'organise en fonction de certaines thématiques :

- formalités administratives, état civil, élections et gestion funéraire
- scolaire
- location de salles
- associations
- urbanisme.

Les agents d'accueil sont tous polyvalents et assurent d'autres missions en parallèle d'état civil, d'action sociale, d'urbanisme... Certaines démarches peuvent ainsi être effectuées sans rendez-vous au préalable.

>> ouverture au public :

du lundi au jeudi : 8h-12h et 13h30-17h ; le standard téléphonique ouvre trente minutes plus tôt que l'accueil physique les après-midis (13h).
le vendredi : 8h-15h (en continu)

Etat civil

Le service état civil accompagne les habitants pour l'obtention de documents officiels :

- copie et extrait d'acte de naissance
- attestation d'accueil
- inscription sur les listes électorales
- recensement militaire des jeunes
- déclaration de décès

et pour les mariages, les pactes civils de solidarité (PACS) ou les baptêmes républicains. C'est aussi ce service qui, à compter du 8 janvier, sera en charge de la réalisation des titres d'identité (voir en page suivante).

>> ouverture au public :

du lundi au jeudi :
8h-12h et 13h30-17h.
le vendredi : 8h-15h (en continu)

Sur rendez-vous pour les démarches titres d'identité, mariages, pacs.

Urbanisme

Le service urbanisme instruit les demandes d'autorisation du droit des sols. Vous le contactez pour vos demandes de permis de construire, d'extension, de déclarations préalables aux travaux comme pour un changement de fenêtres...

Il assure aussi le suivi des évolutions du Plan local d'urbanisme, sa mise à jour, modification ou révision.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent se faire complètement en ligne grâce à une plateforme dédiée à retrouver sur le site Internet de la Ville, rubrique urbanisme.

>> ouverture au public :

Le secrétariat de l'urbanisme est mutualisé avec le service location de salles.

Sur rendez-vous.

Location de salles

Ce service gère les salles et le matériel de la commune. Il est également en charge de l'accueil du public, du suivi des locations, de l'élaboration des contrats de location, des états des lieux... Ce service travaille en étroite collaboration avec les services techniques municipaux.

>> ouverture au public :

Service mutualisé avec le secrétariat de l'urbanisme.

lundi et vendredi : 8h-12h
mardi et jeudi : 13h30-17h

Action sociale

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) développe et applique, au quotidien, la politique sociale de la commune. Il accompagne et renseigne les administrés dans des démarches concernant le handicap, les personnes âgées, le RSA, les logements sociaux.

>> ouverture au public :

Service à temps partiel

lundi : 13h30-17h
mardi : 8h-12h
mercredi : 13h30-17h
jeudi : 8h-12h
vendredi : 8h-12h

Périscolaire

L'agent responsable du service périscolaire s'occupe de la création et la mise à jour des dossiers des enfants, des inscriptions, de la facturation pour la cantine et la garderie.

>> ouverture au public :

L'agent peut être absent durant ces plages horaires puisqu'il se déplace dans les écoles.

lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h-12h
et 13h30-17h

Culture, vie associative et sportive

Ce service assure le secrétariat des domaines culturels et associatifs de la Ville. Les missions sont donc diverses : recensement des associations sportives, culturelles et liaisons avec ces dernières. C'est aussi la prise en charge des demandes d'attribution de subventions ou du volet opérationnel de la saison culturelle avec la gestion de la billetterie, la présence aux événements...

>> ouverture au public :

Service mutualisé avec le secrétariat du Maire.

Sur rendez-vous ou aux ouvertures de la mairie pour la billetterie des spectacles (sauf le mercredi après-midi).

Secrétariat du Maire

Les demandes à destination du Maire sont nombreuses et variées puisqu'elles émanent des habitants, des partenaires associatifs, économiques ou des institutions. L'agent collabore avec le Maire dans le traitement de ces demandes et la planification des rendez-vous et réunions.

>> ouverture au public :

Service mutualisé avec le pôle Culture et vie associative et sportive.

Sur rendez-vous.

>> Contactez le service administratif



04 75 58 70 03



BP 4 - 26320 Saint-Marcel-lès-Valence



contact.mairie@saint-marcel-les-valence.fr



par les différents formulaires disponibles sur le site Internet de la mairie



par la plateforme Agglae, commune avec Valence Romans Agglo

>> Focus sur l'ouverture du service des titres d'identité

L'équipe municipale s'est portée volontaire en juin, auprès de la Préfecture de la Drôme, pour délivrer les cartes d'identité et les passeports. Notre commune est maintenant habilitée et l'ouverture du service sera effective lundi 8 janvier. Deux agents ont été recrutés pour assurer ce service : Aurélie et Maïté. Elles auront aussi en charge la gestion du courrier et du standard téléphonique en alternance.

Une prise de rendez-vous en ligne facilitée

Outre l'obtention du matériel et des agréments nécessaires, la collectivité s'est dotée d'un logiciel facilitant la prise de rendez-vous en ligne géré en interne. Ce logiciel sera intégré au site Internet de la mairie et relié à la plateforme de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS). En effet, les pré-demandes de cartes d'identité et de passeports doivent se faire, avant la prise de rendez-vous en mairie, en ligne depuis la plateforme de l'ANTS. Pour autant, un accompagnement pourra être proposé pour les personnes éloignées du numérique.

Calendrier ouvert sur un mois glissant

En raison de la proximité de notre commune avec la gare TGV et des temps d'attente dans certaines autres communes, le planning sera ouvert, tout d'abord, sur un mois glissant, c'est-à-dire qu'au jour où vous vous connecterez, le planning sera ouvert sur les 30 prochains jours. Les mercredis, des créneaux seront réservés pour les familles avec enfant(s).

La délivrance des nouveaux titres d'identité se fera sans rendez-vous, intercalée, entre deux rendez-vous (pour garder le maximum de rendez-vous dédiés à la réalisation des titres).

>> horaires d'ouverture :

Sur rendez-vous pour les demandes de titres d'identité :

du lundi au jeudi : 8h20-11h40
et 13h40-16h30
le vendredi : 8h20-13h

Sans rendez-vous pour la délivrance des titres d'identité.



**Ouverture
des réservations
dès le lundi 18/12
sur le site Internet
de la mairie :**



Une réserve communale de soutien et de solidarité

MOBILISABLE LORS D'ÉVÈNEMENTS MAJEURS AUXQUELS LA COMMUNE POURRAIT ÊTRE AMENÉE À FAIRE FACE
OU **SUR DES ACTIONS DE SOLIDARITÉ** AUPRÈS DES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES, LA VILLE SE DOTE
D'UNE RÉSERVE COMMUNALE DE SOUTIEN ET DE SOLIDARITÉ ET **CERCHE DES CITOYENS VOLONTAIRES.**

>> La réserve communale de soutien et de solidarité est constituée de citoyens désireux de s'investir au service de la Ville de Saint-Marcel-lès-Valence. Fondée sur les principes du bénévolat et placée sous l'autorité du Maire, elle permet à la commune de faire appel à des personnes volontaires pour contribuer à un service public dans un but d'intérêt général.

Cette réserve pourra être mobilisée sur des actions telles que l'ouverture d'un centre d'hébergement, le soutien aux personnes âgées en cas de grand froid ou de canicule ou des missions d'ordre humanitaire.

Pourquoi ?

L'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde, outil de gestion de crises, date de 2020. L'équipe municipale souhaite maintenant l'étoffer en créant cette réserve citoyenne de soutien et de solidarité, composée de bénévoles venant en renfort en cas d'événements de force majeure. L'objectif est de donner un cadre légal permettant l'engagement des habitants qui le souhaitent. En effet, dans le cadre de cette mission, le bénévole est considéré comme collaborateur occasionnel du service public et bénéficie donc d'une protection juridique.



Des exemples de missions relevant de la Réserve communale de soutien et de solidarité : la mise en place d'un centre d'hébergement d'urgence à la Salle des Fêtes de la mairie (à droite) ou l'organisation d'une collecte de produits de premières nécessités (à gauche).

Les missions :

Pour la partie sécurité civile

>> **Élue référente : Marie Montmagnon, Première Adjointe**

En cas de déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde ou dans une situation particulière nécessitant une action d'envergure, ou encore à long terme, la réserve viendrait en renfort des services municipaux. Elle pourrait être engagée, par exemple, pour assurer une distribution d'eau potable ou de denrées alimentaires à la suite d'aléas climatiques.

Pour la partie solidarité

>> **Élue référente : Joëlle Pleinet, Adjointe à la vie sociale**

La réserve pourrait aussi être sollicitée en appui d'actions organisées par la commune, des associations ou des services publics œuvrant dans le milieu social (collecte de dons pour la Banque Alimentaire par exemple).



Qui ?

Peut devenir bénévole, toute personne majeure qui réside à Saint-Marcel-lès-Valence sans inscription au casier judiciaire n°2.

Quand ?

Les bénévoles, membres de la réserve communale de soutien et solidarité, pourront être mobilisés :

- lors d'événements graves nécessitant la mobilisation de personnes en renfort des services publics et secours habituels comme le déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde
- de situations critiques nécessitant des bénévoles pour assister les administrés dans des situations particulières (aléas climatiques par exemple)
- d'opérations ponctuelles solidaires ou humanitaires.

Quels moyens :

Les bénévoles bénéficieront d'une formation et d'une information régulière. Lors des mobilisations, ils seront toujours accompagnés et placés sous la responsabilité d'un élu référent avec le soutien des services de la police municipale et/ou de l'action sociale mais aussi des services techniques et administratifs de la commune.

Vous souhaitez rejoindre la réserve communale de soutien et de solidarité ?

Contactez la Police municipale :

police.municipale@saint-marcel-les-valence.fr
04 75 58 90 22



En cas d'urgence : bonnes pratiques

RAPPEL DES **BONNES PRATIQUES À ADOPTER** SI DES **PROCÉDURES D'URGENCE**, MISES EN PLACE PAR LA VILLE, SONT DÉCLENCHÉES EN CAS DE **CATASTROPHES NATURELLES** OU D' **ACCIDENTS INDUSTRIELS**.

5 gestes à adopter

- 1 >> S'informer
- 2 >> Couper le gaz et l'électricité
- 3 >> Ne pas téléphoner, sauf en cas d'urgence pour ne pas saturer les lignes téléphoniques
- 4 >> Ne pas prendre l'ascenseur
- 5 >> Ne pas aller chercher ses enfants à l'école si cette consigne a été donnée.

Les centres d'hébergement d'urgence

- 1 centre principal >>**
Salle des Fêtes de la mairie
place de la mairie
- 3 centres secondaires >>**
- Espace Culturel Liberté
rue de la liberté
 - Halle des sports
rue des Monts du Matin
 - Salle au bois de Thodore
chemin de Rousset

Numéros d'urgence

Pompiers >> 18

Samu >> 15

Gendarmerie >> 17

Numéro d'appel d'urgence européen unique >> 112

Mairie >> 04 75 58 70 03

Numéro d'astreinte des élus >> 06 69 32 92 42

Communication d'urgence

Les moyens de communication habituels seront utilisés.

ALERTE SMS >>

Si ce n'est pas déjà fait, n'hésitez pas à vous inscrire, en mairie ou sur le site Internet, au dispositif d'alerte SMS qui permet à la municipalité de vous contacter en envoyant un SMS groupé.

Néanmoins, en cas de coupure des réseaux électrique et/ou téléphonique, des banderoles seront installées aux ronds-points nord et sud, au pont de l'Espace Culturel Liberté et aux Petits-Eynards.

En cas de situation d'urgence, le point de ralliement (sauf événement rendant le bâtiment impraticable) sera la mairie.



Disposer d'un kit d'urgence

Dans un sac à dos, facilement accessible, il est conseillé de disposer d'un kit d'urgence comprenant : une lampe torche, une radio à piles, des piles de rechange, une trousse de premiers secours, de l'eau, de la nourriture, les photocopies des papiers personnels, des vêtements chauds, etc. (liste non exhaustive)

TRIBUNES

Les élus du groupe Tellement Saint-Marcel

Cette fin d'année est l'occasion, pour nombre d'entre nous, de passer d'agréables moments avec nos proches pour célébrer ces fêtes de Noël et du nouvel an. Une pause teintée de joie, de partage, de convivialité. C'est pourquoi nous sommes toujours heureux de maintenir, avec le Centre communal d'action sociale, la distribution de colis gourmands à destination de nos aînés de plus de 70 ans ou de les faire profiter d'un repas partagé, cette année, au Bongo.

Nous saluons aussi l'initiative des Boîtes Solidaires, en partenariat avec La Croix Rouge, dont le CCAS assure la réception lors des mercredis et samedis de décembre, pour que les personnes plus isolées puissent recevoir une attention. Ces Boîtes Solidaires

seront distribuées aux personnes en fragilité ou vivant à la rue avant Noël.

Cette tribune nous permet aussi de vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année dans la joie et le partage. Et, avec un peu d'avance, une heureuse année 2024 !

>> Groupe «Tellement Saint-Marcel»

Jean-Michel Valla, Marie Montmagnon, Éric Simonet, Vincent Bard, Schéhrazade Bensadi, Gilbert Belda, Joëlle Pleinet, Patrick Zani, Aurélie Alléon, Christelle Sœur, Thomas Lefevre, Bernard Pourret, Paul Despesse, Anne-Charlotte Kubicki, Beate Rundler, Frédéric Robin, Barbara Arod, Anne Charbonnel, Pascal Oboussier, Marie-Thérèse Meyer, Gaspar Desplanques, Sandrine Victouron, Fabien Michel dit Baron, Pierre Deval, Sylvie Feroussier.

Les élus du groupe Saint-Marcel Ville d'Avenir

Pour ce numéro, vos élus du groupe Saint-Marcel Ville d'Avenir ne se sont pas exprimés.

>> Groupe

« Saint-Marcel Ville d'avenir »

Béatrice Teyssot, Florian Jeunot, Chrystel Banc, Christine Faraudello.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES VÉHICULES ANCIENS SAINT-MARCELLOIS

Nous avons commencé l'année avec notre traditionnelle sortie des Renards Bleus dans le Vercors. Au mois d'octobre, notre balade au restaurant, sans oublier, aux mois de mars et de novembre, nos journées récréations. On se retrouve le 5 janvier pour l'assemblée générale et tout le reste de l'année pour partager de nouveaux moments autour de nos véhicules.

L'ATELIER PHOTO À 20 ANS !

C'était à la MJC, en 2003, après un petit stage photo, un petit groupe de passionnés de photographie qui ont souhaité se retrouver et continuer à travailler ensemble pour progresser. Aujourd'hui, en association soutenue par la Ville, nous nous retrouvons tous les quinze jours en réunions plénières pour visionner nos photos et aborder différents sujets. L'entraide et le partage de connaissances sont devenus la base de notre fonctionnement. Nous faisons des sorties collectives. Nous réalisons des expositions plusieurs fois par an. Les nouveaux venus peuvent suivre des formations à la prise de vue et à la retouche photo. Toute l'année, nous proposons à chacun une activité sur des thèmes photographiques dans des petits ateliers qui permettent, par la pratique, de s'approprier et maîtriser de nouvelles techniques. C'est sans doute cela, avec la formation pour débutants, qui explique le titre « d'Atelier Photo » plutôt que « Club photo » de notre association. Vous faites de la photo, vous avez envie de progresser, rejoignez-nous !



Club Mistral 26

RENDEZ-VOUS LE 11 FÉVRIER

Le Club 26 Mistral a organisé une sortie au mois d'octobre pour visiter Mini World Lyon qui est la plus grande maquette ferroviaire de la région. C'est une très belle exposition et nous avons partagé un agréable moment. Nous sommes en pleine préparation de notre prochaine bourse d'échange miniature (train, voiture, bateau). Ce sera la 21^e édition. Celle-ci aura lieu, pour la deuxième fois, à Saint-Marcel-lès-Valence, le dimanche 11 février à l'Espace Culturel Liberté.

Pétanque saint-marcelloise

UNE ÉQUIPE CHAMPIONNE DE LA DRÔME !

En présence de Jean-Michel Valla, Maire, et Paul Despesse, Conseiller délégué aux sports, notre assemblée générale s'est déroulée dimanche 26 novembre à laquelle ont assisté 90 de nos adhérents. Notre club fédère 140 licenciés ainsi que 26 sociétaires. Au cours de l'année, nous organisons des concours officiels ainsi que des concours internes. Cette année 2023, deux équipes, dont une féminine, ont participé au championnat régional ; trois équipes féminines, dont une « vétérane », deux équipes « open sénior » et cinq équipes vétérans ont participé au championnat départemental. En championnat fédéral, une équipe fut championne de la Drôme. Merci à tous nos bénévoles pour leur participation active toute l'année ainsi qu'à tous nos adhérents.

Contact Inter île

DEUX ÉVÈNEMENTS À VENIR

L'association Contact Inter île (Antilles, Océan indien) a pour but de promouvoir la culture des îles, organiser des manifestations afin de tisser du lien social. L'association propose, samedi 10 février, un carnaval déguisé ou tenue blanche (Espace Culturel Liberté). Le samedi 20 avril, une soirée exotique : Antilles, Réunion, Maurice... (Espace Culturel Liberté). Nous vous y attendons nombreux afin de passer un moment de convivialité et d'échange. Si vous souhaitez adhérer à notre association ou obtenir des informations, vous pouvez contacter Klebert Gabon au 06 27 46 75 75.



Les Petits Marcelois

DEUX ACTIONS AU PROCHAIN TRIMESTRE

L'association Les Petits Marcelois, qui œuvre pour la récolte de fonds pour les quatre groupes scolaires de la commune, couvrira deux actions au cours du prochain trimestre. Au mois de février, l'association proposera un plat traiteur à venir récupérer directement sur la place du marché, le samedi 10 février. Au cours du mois de mars, une vente de brioches et de Saint-Genix sera proposée. Cette année, l'association change de partenaire et s'associe à l'entreprise romanaise « Mes Délices Briochés ». L'intégralité des fonds collectés au travers de ces actions sera reversée aux écoles pour aider au financement de projets pédagogiques ou sorties scolaires. Si vous êtes intéressé par ces actions, n'hésitez pas à nous contacter sur : lespetitsmarcelois@gmail.com

Énergétique & Santé

À VOS AGENDAS !

Nous organisons le premier salon « Art de vivre & bien-être » les 4 et 5 mai (Espace Culturel Liberté) afin de mettre en avant non seulement les pratiques de bien-être mais aussi les producteurs et artisans locaux. Les bénéficiaires du salon et de la tombola seront utilisés pour apporter soins et bien-être auprès des personnes touchées par la maladie ou en situation de handicap. Nous souhaitons un événement convivial et accessible à tous pour valoriser l'art de vivre et le savoir-faire drômois. Entrée libre aux visiteurs. Tombola au profit de l'association. Restauration au profit de l'association Flor'à vie.

www.asso-energetiqueetsante.com (onglet salon 2024)

>> Vous êtes artisans, créateurs ou thérapeutes bien être et souhaitez nous rejoindre ? Contactez-nous à associationenergetiqueetsante@gmail.com

ADMR

De l'accompagnement



À gauche : inauguration des nouveaux locaux avec les Maires de Saint-Marcel-lès-Valence, Jean-Michel Valla et Bourg-lès-Valence, Marlène Mourier, les Conseillers départementaux Aurélie Alléon et Aurélien Esprit, entourés du bureau de l'ADMR et de bénéficiaires. À droite : l'équipe administrative.

Le bureau de l'ADMR est implanté, sur la commune, depuis juillet 1971. Après une période dans les locaux de la mairie, puis au 37 rue du Vivarais - à côté de la Fédération ADMR de la Drôme - l'association est désormais « chez elle » dans ses propres locaux au 72 avenue de Provence.

Couvrant les secteurs de Saint-Marcel-lès-Valence et Bourg-lès-Valence, l'association ADMR assure l'entretien du logement pour tout type de public : actifs, ou seniors plus ou moins dépendants. Pour ces derniers, nous assurons également le portage de repas, l'aide aux courses, et des actes non médicaux leur permettant de rester à domicile, comme l'aide à la douche, à l'habillement, au repas, et nous faisons aussi de l'accompagnement.

L'IMPORTANCE DE MAINTENIR LE LIEN SOCIAL

Le choix du salarié pour réaliser ces missions se fait selon ses compétences parmi une équipe de 45 personnes. Après une évaluation à domicile par une « référente métier » en capacité d'apprécier les besoins du demandeur et son environnement, les interventions pourront démarrer selon nos disponibilités de planning.

Des dossiers d'aide des caisses de retraite ou du Conseil dé-

partemental (APA) permettent des prises en charge financières plus ou moins importantes. La notion d'accompagnement est aujourd'hui capitale et prise en compte dans les plans d'aide. En effet, maintenir du lien social à travers une conversation, le jeu, l'écoute de musique, une balade ou un voyage dans le temps à travers un album photos, est un moment indispensable et nécessaire pour nos bénéficiaires qui ont tous le besoin de faire partager leur vécu et leurs souvenirs. Nous sommes très attachés à développer cet aspect de nos missions.

Nous serons ravies de vous accueillir dans nos nouveaux locaux où vous ferez la connaissance d'Amélie (responsable de secteur) Emilie ou Fabienne (assistantes de secteur). Selon les jours de la semaine, la Présidente Bernadette Pourret, la trésorière Marie Rose Gas mais aussi d'autres membres de l'équipe de onze bénévoles vous feront visiter leur nouvel espace.

Contact

Le bureau est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (fermeture le mardi matin).

04 75 58 79 82

presidence.admrstmarcel@orange.fr

Comité de jumelage Programme 2024



En 2023, les échanges ont pu reprendre avec nos amis allemands d'Ingoldingen. Nous avons effectué un séjour en Allemagne du 18 au 21 mai, pour célébrer le quarantième anniversaire du jumelage (photo du bas). Notre délégation était composée d'élus de Saint-Marcel-lès-Valence, de membres de l'ensemble vocal de Fauconnière, de membres du Comité de Jumelage et de postiers de Valence qui rendaient visite à leurs homologues de Biberach. Visite du château de Sigmaringen et de la commune, matinée dans les familles, cérémonies et soirée officielle ont fait que nous n'avons pas vu le temps passer ! Du 27 août au 2 septembre, nous avons accueilli une vingtaine de jeunes d'Ingoldingen (photo du haut). Au programme : visite de Romans-sur-Isère, de Valence, rencontres sportives, jeux à la médiathèque, journée à la mer et bien sûr échanges entre jeunes et repas partagés.

PARTICIPEZ À NOS ÉCHANGES

En 2024, nous prévoyons :

- un voyage des jeunes français à Ingoldingen, fin août
- l'accueil de nos amis allemands à Saint-Marcel-lès-Valence en octobre.

Vous souhaitez en savoir plus, vous voulez participer à ces échanges... Nous vous invitons à participer à notre assemblée générale, le vendredi 26 janvier, à 18 heures à la Salle des Fêtes (derrière la mairie). D'ici là, vous pouvez nous suivre : sur notre page Facebook @Jumelage Saint Marcel lès Valence ou nous joindre à notre adresse mail : jumelagesmlv@gmail.com

Handball

Des événements importants



Le Handball Club Saint-Marcellois a le plaisir d'accueillir une nouvelle salariée, Margaux Dufour. Le conseil d'administration a décidé de préparer l'avenir avec une nouvelle structuration opérationnelle du club. Nous avons toujours le souci de la pérennité de fonctionnement du HBCSM dans son environnement et dans son développement. Nous manquons de performance dans notre travail auprès de nos partenaires. Profitant d'une opportunité d'opération générée par l'État, nous avons pu bénéficier de son soutien financier dans cet engagement. Margaux arrive sur un poste marketing et vente. Elle sera chargée des contacts avec nos partenaires actuels et la recherche de futurs. Elle a pris son poste le 6 novembre. Bienvenue à elle.

LE PREMIER LOTO DE L'ANNÉE 2024 !

Le 6 janvier à 17h à l'Espace Culturel Liberté, le club de handball vous propose son - maintenant célèbre - loto annuel de l'hiver. Mickaël (référént bénévole de la commission animation) et Samantha (référénte bénévole des réseaux sociaux du club) vous y attendent avec le sourire... Ouverture des portes à 16h. Le carton est à 2,50€ et les 5 pour 10€. Pas de réservation. Nombreux lots à gagner : TV, four à pizza, vélo d'appartement, cafetière, enceinte, etc. Buvette et petite restauration sur place.

Saint-Marcel Blog

Des infos locales



FCPE

Enrichissant !

Parents d'élèves délégués, élues FCPE, nous avons la chance de participer à un projet autour de l'amélioration du climat scolaire, au sein des écoles maternelle et élémentaire Jean-Louis Bouvier. Sur deux matinées nous avons bénéficié d'une formation donnée par Anne Férot-Vercoûtère. Les outils qu'elle nous a apportés étant tellement enrichissants et applicables immédiatement dans notre quotidien, nous avons souhaité les rendre accessibles au plus grand nombre afin de faire le lien entre l'école et la maison.

« JE DIS NON PARCE QUE JE T'AIME »

Nous sommes très heureuses d'avoir pu concrétiser notre projet et réaliser une conférence « Je te dis non parce que je t'aime », le mardi 17 octobre. Cette conférence a été très intéressante, accessible, riche et a permis à une salle remplie de plus de 100 personnes venant de différents horizons d'en profiter. Les retours ont été très positifs. Nous espérons pouvoir renouveler cette expérience sur des sujets complémentaires. Nous remercions chaleureusement la mairie de Saint-Marcel-lès-Valence qui a immédiatement soutenue notre initiative et nous a prêté l'Espace Culturel Liberté. Un grand merci au Département de la Drôme, grâce à son financement nous avons pu aller au bout de ce projet de conférence. Nous remercions aussi la FCPE de la Drôme qui nous a soutenue pour la communication, et nous a prêté l'exposition sur le harcèlement scolaire qui était consultable dans le hall.

Nous nous efforçons de diffuser des informations locales qui nous paraissent utiles pour les habitants de notre ville. Saint-Marcel Blog est aussi un lieu d'échange que chaque lecteur peut s'approprier pour commenter ou pour exprimer son opinion. Nous le faisons en toute indépendance et nos propres commentaires sont aussi ce qui nous différencie d'un journal de presse. La contrepartie, c'est une exigence qu'ont voulu ses fondateurs il y a quatorze ans ; Saint-Marcel Blog est une association qui dispose des moyens que seuls ses membres lui donnent, sans subvention. Nos sources d'informations ce sont nos yeux et nos oreilles, c'est vous, ce sont les associations de Saint-Marcel et les relais que nous captions pour que nous puissions les partager. Vous pouvez accéder gratuitement, sans abonnement et en toute liberté à notre site.

contact

Vous y trouverez un intérêt ou non, et vous pourrez nous le faire savoir en utilisant ces contacts :

la connexion : www.saintmarcelblog.com

notre adresse : saintmarcelblog@gmail.com

tél : 06 82 08 95 51

Achète Marcel

Tirage au sort le 07/02

Achète Marcel, l'association qui regroupe les commerçants basés dans notre village, poursuit ses différents projets. Après la réussite de notre première bourse horlogère à l'automne, place à la tombola de Noël avec de très beaux lots (voyages, vélo électrique, repas gastronomique...). Les tickets sont disponibles chez nos commerçants adhérents jusqu'au 7 janvier. Le tirage, ouvert à tous, aura lieu le 7 février à 19h30 à la Salle des Fêtes.

DE NOMBREUSES ANIMATIONS

Nos réunions thématiques « Marcel à thème » continuent

également. La dernière qui a eu lieu, lundi 27 novembre sur le sujet de la sécurité ayant rassemblé de nombreux adhérents et non adhérents et fut fertile en échanges constructifs. Nous avons également été présents à l'occasion des marchés du samedi matin en décembre avec les animations « châtaignes et vin chaud » ainsi que la photo du père Noël pour petits et grands. Et enfin, un partenariat avec l'Atelier Photo, en vue de valoriser et de mettre en lumière les acteurs économiques locaux, membres de l'association sera le fil rouge de l'année 2024. Et n'oublions pas : « J'achète local, j'achète marcel ! »

Évènement ouvert à tous les habitants !

Les vœux aux Saint-Marcellois !

16 janvier à 19h
Espace Culturel Liberté

*Le 16 janvier, jour
de la Saint-Marcel !*



■ saint-
■ marcel-
■ les-
■ valence